BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MARTINIQUE

cirad
LA RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

FREDON MARTINIQUE

Martinique

Cultures Fruitières

N°1 -1er au 31 Janvier 2025

Animateurs inter-filières :
Teddy OVARBURY (FREDON Martinique)
Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique).
Animateurs filières :
Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique)
Teddy OVARBURY (FREDON Martinique)

Crédit photos :
FREDON Martinique (sauf mention contraire)

METEOROLOGIE

PRÉVISION SAISONNIÈRE
février - mars - avril 2025

“En Martinique, le prochain trimestre devrait être plus arrosé que d’ordinaire et les températures un peu plus élevées.”

SOURCE : MÉTÉO FRANCE

JANVIER, UN MOIS TRÈS ARROSÉ !

SYNTHÈSE À LA STATION DE RÉFÉRENCE DU LAMENTIN

26,6°C	**10h32 mn**
Sur 25,7°C attendus	Inférieure à la norme
190,7 mm	**15,5 km/h**
Sur 115,2 mm attendus	Sur 15,1 km/h habituellement

À retenir

MOUCHE DES FRUITS

- **Pression faible :** le risque d’infestation est faible pour le mois à venir

CHANCRE CITRIQUE

- **Pression faible** : une nouvelle détection,
- Risque de propagation moyenne en raison d’un mois très arrosé.

GREENING (HLB)

- Pas de détection pour ce mois

FOCUS

Pas de focus pour ce mois.

	Mois actuel	Mois précédent	Janvier 2024
OBS	60	41	26
DÉTECTION	1	0	2
	2%	0%	8%

Évaluation du risque : Le mois a présenté une pluviométrie élevée, favorable au développement de la bactérie. Le risque de contamination est élevé pour le mois à venir.

Mesures prophylactiques :

- Désinfecter les outils de taille
- Acheter les plants dans des pépinières professionnelles contrôlées
- Éviter de toucher les plants malades par temps pluvieux
- Éviter les échanges de plants

	Mois actuel	Mois précédent	Janvier 2024
OBS	27	18	4
DÉTECTION	0	1	:3
	0%	6%	75%

Évaluation du risque : Les données collectées ce mois ne permettent pas d'évaluer le risque de contamination. Cependant, il faut garder à l'esprit que la maladie est maintenant largement répandue sur le territoire.

Gestion du risque :

- la lutte contre son vecteur, le pyslle asiatique des agrumes (Diaphorina citri)
- la lutte contre les foyers infectieux via l'abattage des pieds d'agrumes infectés - à savoir que les buis de Chine peuvent être porteurs sains
- l'utilisation de plants sains, issus de pépinières qualifiées.

	Mois actuel	Mois précédent	Janvier 2024
OBS	183	Acitivité suspendue.	176
DÉTECTION	2		24
	1%		14%

Évaluation du risque : Le nombre moyen de mouches capturées lors de la relève d'un piège est de 1%, ce qui présente une **pression faible** pour ce mois. Les précipitations sont défavorables au développement du bioagresseur, ce qui présage un **risque faible** d'infestation.

Mesures prophylactiques :

- Favoriser ou maintenir un enherbement permanent au sol (cela contribue à la destruction du stade nymphal de ce bio-agresseur qui se déroule au sol);
- Limiter les traitements phytopharmaceutiques qui sont défavorables à la faune utile;
- Ramasser et éliminer les fruits piqués

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

2

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

3

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Abeille charpentière *(Xylocopa fimbriata)* **sur agrume**

Retrouvez plus d'information dans la note nationale Abeilles & Pollinisateurs qui propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.

Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.
La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.
Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.